

*Der schweizerische Geschäftsträger in Wien, G. Carlin,  
an den Vorsteher des Departements des Auswärtigen, N. Droz*

B Confidentiel

Vienne, 12 juin 1889

Je vous confirme mon télégramme chiffré d'hier, de la teneur suivante:

«Comte Kálnoky vient de me dire qu'il considère l'affaire Wohlgemuth comme très sérieuse. Sur des communications que lui a faites l'Ambassadeur d'Allemagne, il a écrit au Baron Seiller de vous conseiller de céder. Kálnoky dit qu'au cas contraire la Suisse se mettrait dans une situation fort pénible. Ayant en vue la sécurité de son souverain, il est prêt à appuyer les revendications de l'Allemagne. Il ne doute pas que la Russie soit dans les mêmes dispositions. Il trouve que la Suisse est trop indulgente envers les menées révolutionnaires préparées chez elle, et est inaccessible à tout argument tendant à établir le contraire. Il avoue que Wohlgemuth n'est qu'un prétexte. J'écrirai demain.»

C'est à son jour de réception hebdomadaire que j'ai vu le Comte Kálnoky. Pendant que j'attendais, au Ministère, mon tour d'être reçu, le Prince Reuss, Ambassadeur d'Allemagne est survenu. Nous avons parlé de l'affaire Wohlgemuth. L'Ambassadeur s'est empressé de me dire que son gouvernement la considérait comme *fort sérieuse*, et que la Chancellerie impériale persisterait absolument dans sa manière de voir. «Et ici, on est tout à fait de notre avis, on est parfaitement entré dans nos vues», ajouta l'Ambassadeur en passant dans le salon du Comte Kálnoky. Il semble donc que, depuis mon dernier rapport, l'Allemagne a commencé à préparer contre nous l'action générale que nous craignons et elle a trouvé, ici, les dispositions que je présentais. J'essayai cependant d'exposer notre bon droit au Comte Kálnoky. Tout fut inutile; je me heurtai à un parti pris inébranlable. Le Comte Kálnoky accuse la Suisse de favoriser les révolutionnaires et nihilistes étrangers établis chez elle et de ne pas souffrir que les gouvernements intéressés se procurent, par leurs agents, les renseignements que la Police Suisse ne veut ou ne peut pas leur donner. «Cet état de chose ne peut guère continuer. Tant les Etats monarchiques y ont un intérêt. Presque tous les attentats dirigés en ces derniers temps contre des souverains de l'Europe ont été préparés en Suisse, et c'est surtout en vue de la sécurité de mon souverain que je me suis

trouvé prêt à appuyer les demandes de l'Allemagne. L'affaire des bombes de Zurich<sup>1</sup> a provoqué à Pétersbourg une vraie panique. La Russie a été, est peut-être encore, fort indisposée contre la Suisse. Vous connaissez la bienveillance dont nous avons toujours fait preuve envers la Suisse: et bien, c'est précisément au nom de ces sentiments que je donne *bien vivement* à votre Gouvernement le conseil de céder. Car s'il devait persister dans sa manière de voir, on ne déclarerait, certes, pas la guerre à la Suisse, mais on prendrait, contre elle, des mesures qui nuiraient gravement à sa prospérité matérielle et ne manqueraient même pas de provoquer des commotions à l'intérieur du pays.»

Le Comte s'étant refusé à répondre à ma demande en quoi consisteraient ces mesures et si l'Autriche-Hongrie s'y associerait, je lui fis remarquer qu'il serait difficile de trouver des mesures qui ne nuiraient pas, en même temps, à ceux qui les prendraient contre nous, et que je ne croyais pas que des «commotions» à l'intérieur de la Suisse étaient à craindre. Au reste j'eus beau dire et notamment faire ressortir que, dans l'affaire des bombes de Zurich, aucun complot positif n'avait pu être découvert, le Comte maintient sa manière de voir, en prétendant que la neutralité garantie à la Suisse lui imposait des devoirs auxquels elle ne saurait se soustraire. Il m'avoua, cependant, que l'affaire Wohlgemuth n'était qu'un prétexte.

C'est peut-être en partant de ce point de vue qu'on trouverait une base pour une entente à l'amiable avec l'Allemagne. Cette dernière se déciderait à ne pas trop insister sur sa demande de réparations concernant Wohlgemuth, en revanche on tâcherait de lui donner, *si possible*, pour l'avenir, certaines garanties quant au contrôle des agissements des socialistes et anarchistes séjournant en Suisse.

Dans un entretien que j'ai eu, aujourd'hui, avec le Prince Lobanow-Rostowzky, Ambassadeur de Russie, j'ai eu l'occasion de contrôler quant à leur justesse les assertions avancées par le Comte Kálnoky sur l'impression produite en Russie par l'affaire des bombes de Zurich. Il m'a semblé que le comte Kálnoky avait exagéré. Du moins le Prince Lobanow m'a-t-il assuré que, depuis l'expulsion des révolutionnaires russes, il n'avait plus reçu aucune communication relative à cette affaire. Il s'était mis en rapport avec M. de Hamburger, afin d'être avisé pour le cas où l'expulsion se serait faite sur la frontière autrichienne. C'était tout. Quant au cas Wohlgemuth, il savait que l'Allemagne avait fait, ici, des démarches pour être secondée dans ses réclamations, mais il n'a rien appris qui puisse lui faire admettre que des démarches semblables aient été faites à St. Pétersbourg.

J'ajoute qu'on est un peu nerveux, au Ministère des Affaires Etrangères, à cause des affaires de Serbie, sans avoir, toutefois des craintes bien sérieuses. M. Petroniévitich, le nouveau Ministre de Serbie, dit que la réhabilitation du Métropolitain Michaël ne pouvait être différée par égard pour les aspirations du Clergé serbe. Il nie que les événements de ces derniers jours aient une autre portée. Le Comte Kálnoky semble, nolens volens, se ranger à cet avis.

J'ai reçu votre télégramme chiffré<sup>2</sup> d'hier soir et attends la lettre que vous m'y annoncez. Il va sans dire que je vous tiendrai au courant de tout ce que je pourrais encore apprendre d'intéressant.

1. Vgl. Nr. 402, Anm. 1.

2. E 2200 Wien 1/109.